

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, tenue le 17 novembre 2020 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Formant quorum sous la présidence de M. Nicola Grenon

SONT PRÉSENTS :

M. Nicolas Brosseau
Mme Sylvie Côté
M. Roch Desjardins
Mme Sophie Dubé
Mme Sophie Gagnon
M. Nicola Grenon
M. Pier-Olivier Lacoursière
Mme Geneviève Lamoureux
Mme Lyne Marcheterre
M. Bruno Marcoux
Mme Dominique Migner
M. Gérard Pierre
M. Jasmin Roy

SONT ABSENTS :

Mme Caroline Kilsdonk
M. Serge Mainville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale
Mme France Blouin, directrice générale adjointe
M. Hugo Clermont, directeur général adjoint
M. Marc-André Petit, directeur général adjoint
M. Ghislain Plourde, directeur général adjoint
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications (en visioconférence)
M. Jean-François Beaulieu, directeur adjoint Service des ressources financières
Mme Johanne Caron, directrice Service des ressources financières
M. Christian Couloume, directeur Service des ressources matérielles
Me Jean-François Primeau, directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Nicola Grenon, président, déclare la séance ouverte. Il est 20 h 30.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

2

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

Avis de la secrétaire générale selon l'article 175.8 de la *Loi sur l'instruction publique* – Démission d'un membre du conseil d'administration

Me Julie Brunelle, secrétaire générale, informe les membres du conseil de la réception d'un avis de démission d'une membre du conseil d'administration le 14 novembre dernier, soit de Mme Stéphanie Quirion, membre parent représentant le district A et les avise, conformément à l'article 175.8 de la *Loi sur l'instruction publique*, de ce fait.

19-CA-2020-2021

DURÉE DU MANDAT D'UN MEMBRE

CONSIDÉRANT la démission d'une membre parent du CA représentant le district A en date du 14 novembre 2020;

CONSIDÉRANT la durée des mandats de chacun des membres, décidée par le conseil d'administration lors de sa séance du 22 octobre dernier par la résolution 05-CA-2020-2021;

CONSIDÉRANT que le nombre total d'administrateurs dont la durée serait de deux ans et ceux dont la durée serait de trois ans serait mieux équilibrée si le mandat du nouveau membre parent à être désigné se terminait le 30 juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Geneviève Lamoureux :

De **DÉTERMINER** que le mandat du membre parent qui sera désigné pour combler le poste rendu vacant par la démission d'une membre (district A) se termine le 30 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

20-CA-2020-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie Gagnon :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 1.2 et 7.1 au projet déjà soumis :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
 - 1.1. Avis de la secrétaire générale selon l'article 175.8 de la Loi sur l'instruction publique – Démission d'un membre du conseil d'administration
 - 1.2. Durée du mandat d'un membre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2020

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

4. Parole au public
5. Affaires de la Direction générale
 - 5.1. Reddition de compte sur la délégation de pouvoirs couvrant la période du 15 octobre au 10 novembre 2020
6. Affaires découlant du Comité de gouvernance et d'éthique
7. Affaires découlant du Comité des ressources humaines
 - 7.1. Désignation d'un membre au Comité des ressources humaines
8. Affaires découlant du Comité de vérification et ressources matérielles
 - 8.1. Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers 2019-2020
 - 8.2. Demandes de financement - démolition du bâtiment situé au 695, rue Duvernay (sous-mesure 50632)
9. Affaires découlant du Comité consultatif de transport
10. Points d'information
11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

21-CA-2020-2021

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2020

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Migner :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2020 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

PAROLE AU PUBLIC

Le public ne pouvant prendre part aux séances publiques du conseil en lien avec la situation de la pandémie et des décrets ministériels applicables, le public est invité à transmettre des questions au préalable. Aucune question n'a été reçue par le Secrétariat général du centre de services scolaire.

AFFAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs couvrant la période du 15 octobre au 10 novembre 2020

La directrice générale présente la reddition de compte sur la délégation de pouvoirs couvrant la période du 15 octobre au 10 novembre 2020.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

22-CA-2020-2021

AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la démission d'une membre parent du CA représentant le district A en date du 14 novembre;

CONSIDÉRANT que cette membre avait été désignée par le conseil d'administration pour participer aux travaux du Comité des ressources humaines (résolution # 09-CA-2020-2021);

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par M. Serge Mainville, aussi membre du conseil d'administration, à participer aux travaux de ce comité

CONSIDÉRANT le consensus dégagé en comité de travail à l'effet de désigner M. Mainville comme membre de ce comité

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Brosseau :

DE DÉSIGNER M. Serge Mainville à titre de membre du Comité des ressources humaines plutôt que du Comité de vérification et des ressources matérielles;

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET RESSOURCES MATÉRIELLES

Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers 2019-2020

CONSIDÉRANT que l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ., c. I-13.3; ci-après LIP) prévoit qu'aussitôt que les opérations financières ont été vérifiées, le directeur général soumet l'état financier et le rapport du vérificateur externe au conseil d'administration du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT le rapport du Vérificateur général du Québec;

CONSIDÉRANT l'avis public donné conformément à l'article 286 LIP;

CONSIDÉRANT les états financiers indiquant des revenus totaux de 484 150 173,98 \$ pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2020 et des dépenses correspondantes de 484 927 236,62 \$, pour un déficit de 777 062,64 \$;

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

5

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

L'état financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 30 juin 2020 sont en conséquence soumis au conseil d'administration par leur dépôt séance tenante par la direction générale.

23-CA-2020-2021

DEMANDE DE FINANCEMENT - DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 695, RUE DUVERNAY (SOUS-MESURE 50632)

CONSIDÉRANT le bâtiment sis au 695, rue Duvernay, à Longueuil (ci-après le « Bâtiment 695 Duvernay »);

CONSIDÉRANT l'état de vétusté du Bâtiment 695 rue Duvernay, le rendant inutilisable;

CONSIDÉRANT que les coûts engendrés pour la remise en état du bâtiment seraient supérieurs à sa valeur de remplacement;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pier-Olivier Lacoursière :

QUE le Centre de services scolaire Marie-Victorin soumette une demande d'allocation au ministère de l'Éducation (ci-après : MÉQ) afin de procéder à la démolition du bâtiment situé au 695 rue Duvernay;

QUE la Direction générale soit mandatée afin d'assurer la transmission de cette résolution au MÉQ;

QUE sous réserve d'une réponse favorable du MÉQ, la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à agir pour et au nom du Centre de services scolaire Marie-Victorin dans la mise en oeuvre de la présente décision, et à poser tout geste à cet effet ou accomplir tout acte requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION

Aucun point n'y est abordé.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 41.

Présidence

Secrétaire générale

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

